

École Judith-Jasmin
4575, rue Mariette
Montréal, H4B 2G3

Procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement

14 juin 2023

1. Ouverture de l'assemblée, prise des présences et vérification du quorum

Maud Doualan, Présidente du conseil d'établissement procède à l'ouverture de la réunion à 18h34. Le quorum est constaté.

Présences

Maud Doualan, parent
Annick Giguère, parent
Mario Ciaramicoli, parent

Isabelle Gareau, professeure
Roxanne Lincourt, directrice
François Loiselle, professeur
Marie-Denise Moïse, technicienne au service de garde

Absence

Myriam Dutra, parent absent
Ysabel Rodriguez, parent
Maude Pelletier, professeure

La réunion est tenue en Teams.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} juin 2023

À la lecture du procès-verbal, celui-ci est adopté à l'unanimité.

4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire [Formation obligatoire pour les membres des conseils d'établissement | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Les nouveaux membres du CÉ doivent suivre cette formation d'ici la fin de l'année. Des rappels seront faits à chacune des rencontres du CÉ.

5. Période réservée au public

Aucune

6. Conseil d'établissement

Aucune

7. Service de garde

7.1 Réglementation (adoption)

La Réglementation du service de garde et du service de dîner Année scolaire 2023-2024 a été envoyée aux membres du conseil d'Établissement.

La réglementation a été adoptée à l'unanimité.

8. Consultation

Aucune

9. Approbation/Adoption

9.1 Plan de lutte (adoption)-résolution

L'évaluation du plan de lutte a été envoyée et expliquée aux membres du conseil d'établissement. À la rentrée scolaire 2023-2024, il y aura un nouveau plan de lutte.

Isabelle Gareau propose l'adoption de l'évaluation du plan de lutte, appuyé par Mario Ciaramicoli.

9.2 Budget de fonctionnement 4 vers 9 (adoption)-Résolution

9.2.1 Dépenses année scolaire 2022-2023

Il y a eu pour environ 10,000\$ de dépenses en début d'année. Durant l'année, nous avons ramassé 18,000\$. Dans le compte, il y a environ 45,000\$.

Maud Doualan propose d'adopter le transfert de ces fonds du fonds 4 vers le fonds 9. La proposition a été adoptée à l'unanimité par le conseil d'établissement.

9.2.2 Cour d'école

Les travaux de la cour d'école se rapprochent. L'école devra contribuer minimalement 25,000\$. Un montant de 15,000\$ est déjà mis de côté pour la revitalisation de la cour d'école.

Maud Doualan propose d'adopter une résolution pour isoler un montant de 15 000\$ supplémentaire pour les travaux de la cour d'école à venir. Ce montant s'ajouterait au montant actuel de 15 000\$ pour totaliser 30 000\$. La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil d'établissement.

9.3 Rapport annuel (approbation)

Le rapport annuel n'est pas encore terminé. Il sera adopté par courriel avant le 30 juin 2023.

10. Information

Aucune

11. Délégué au comité de parents (rapport)

Pas de rapport pour l'instant.

12. Comité de travail

OPP – pas de rapport pour l’instant.

13. Varia

Aucun

14. Levée de l’assemblée

L’ordre du jour étant épuisé, l’assemblée est levée à 19h55

The image shows two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is 'Maud Doualan' and the signature on the right is 'Roxanne Lincourt'. Both are written in a cursive, flowing style.

Maud Doualan, Présidente

Roxanne Lincourt, directrice

École Judith-Jasmin

Annexe A

Conseil d'établissement

ORDRE DU JOUR de la séance

Montréal, le | 18 h 30 | TEAMS

1. Ouverture de la séance (prise des présences et vérification du quorum) 18 h30
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès - verbal de la séance du 4 mai 2023
4. Nouvelle gouvernance Formation obligatoire Capsule (visionnement)
5. Période réservée au public 18 h40
6. Conseil d'établissement
7. Service de garde
 - 7.1 Réglementation (adoption)
8. Consultation 18h 45
9. Approbation/Adoption
 - 9.1 Plan de lutte (adoption)-résolution
 - 9.2 Budget de fonctionnement 4 vers 9 (adoption)-Résolution
 - 9.3 Rapport annuel (approbation)
10. Information 19h 15
11. Délégué au comité de parent (rapport) 19h 20
12. Comités de travail 19 h 25
 - a. OPP
 - b.
13. Varia
14. Levée de l'assemblée